

DOSSIER COMPTABLE

=====

BILAN - ACTIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ACTIF	<i>Exercice du</i>	01/07/17 au 30/06/18	01/07/16 au 30/06/17	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations Financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés		15.00		15.00	
Prêts					
Autres immobilisations financières		200.00	1 450.00	-1 250.00	-86.21
TOTAL (I)		215.00	1 450.00	-1 235.00	-85.17
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		182.91	528.65	-345.74	-65.40
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (3)					
Autres		42 677.78	51 484.86	-8 807.08	-17.11
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		196.32	180.71	15.61	8.64
Charges constatées d'avance (3)		4 069.81	3 330.09	739.72	22.21
TOTAL (III)		47 126.82	55 524.31	-8 397.49	-15.12
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		47 341.82	56 974.31	-9 632.49	-16.91
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)		200.00			
(3) Dont à plus d'un an					

BILAN - PASSIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PASSIF	Exercice du 01/07/17 au 30/06/18	Exercice du 01/07/16 au 30/06/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	-20 852.09	-9 870.75	-10 981.34	-111.25
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 392.85	-10 981.34	15 374.19	140.00
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de repris				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelable				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL (I)	-16 459.24	-20 852.09	4 392.85	21.07
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (IV)				
DETTES (1)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 036.63	22 632.97	-4 596.34	-20.31
Emprunts et dettes financières divers (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 131.48	35 843.68	-4 712.20	-13.15
Personnel et comptes rattachés	2 603.98	6 511.55	-3 907.57	-60.01
Dettes fiscales et sociales	3 305.19	5 535.60	-2 230.41	-40.29
Redevables créditeurs				
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 723.78	7 302.60	-3 578.82	-49.01
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 000.00		5 000.00	
TOTAL (V)	63 801.06	77 826.40	-14 025.34	-18.02
Ecarts de conversion passif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	47 341.82	56 974.31	-9 632.49	-16.91
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	63 801.06	77 826.40		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	18 036.63	22 632.97		
(3) Dont emprunts participatifs				

ASSOCIATION CALAIS-BASKET
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

	Du 01/07/17 au 30/06/18	Du 01/07/16 au 30/06/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Ventes de marchandises	13 244.00	13 762.50	-518.50	-3.77
Production vendue (biens et services)	107 460.89	121 809.50	-14 348.61	-11.78
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	314 947.47	283 665.70	31 281.77	11.03
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	2 934.08	5 986.94	-3 052.86	-50.99
Cotisations	12 111.03	11 088.10	1 022.93	9.23
Autres produits (hors cotisations)	14.14		14.14	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	450 711.61	436 312.74	14 398.87	3.30
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	6 276.26	6 365.22	-88.96	-1.40
Variation de stocks de marchandises	345.74	6.03	339.71	
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	252 114.58	247 915.96	4 198.62	1.69
Impôts, taxes et versements assimilés	2 524.61	2 839.43	-314.82	-11.09
Salaires et traitements	133 674.64	148 053.60	-14 378.96	-9.71
Charges sociales	30 669.06	34 020.00	-3 350.94	-9.85
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements		118.54	-118.54	-100.00
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	15 494.36	1 926.23	13 568.13	704.39
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	441 099.25	441 245.01	-145.76	-0.03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	9 612.36	-4 932.27	14 544.63	294.89
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2.75	20.88	-18.13	-86.83
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2.75	20.88	-18.13	-86.83
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	204.97	259.35	-54.38	-20.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	204.97	259.35	-54.38	-20.97
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-202.22	-238.47	36.25	15.20
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

ASSOCIATION CALAIS-BASKET
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

	Du 01/07/17 au 30/06/18	Du 01/07/16 au 30/06/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion	713.99	288.00	425.99	147.91
Sur opérations en capital	1 180.00	114.10	1 065.90	934.18
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 893.99	402.10	1 491.89	371.02
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	3 565.42	6 021.70		
Sur opérations en capital	3 345.86	191.00	3 154.86	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 911.28	6 212.70	698.58	11.24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-5 017.29	-5 810.60	793.31	13.65
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	4 392.85	-10 981.34	15 374.19	140.00
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	452 608.35	436 735.72	15 872.63	3.63
TOTAL DES CHARGES	448 215.50	447 717.06	498.44	0.11
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	4 392.85	-10 981.34	15 374.19	140.00
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat	5 634.35	3 323.99	2 310.36	69.51
Prestations en nature	2 386.00	1 866.00	520.00	27.87
Dons en nature	1 469.09	5 155.00	-3 685.91	-71.50
TOTAL PRODUITS	9 489.44	10 344.99	-855.55	-8.27
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	9 489.44	10 344.99	-855.55	-8.27
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES	9 489.44	10 344.99	-855.55	-8.27
TOTAL	4 392.85	-10 981.34	15 374.19	140.00
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	314.00	288.00		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 670.75	5 061.39		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-5 017.29	-5 810.60		

Annexes comptables

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS		NS	
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS		NS	
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS		NS	
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES	O		
COMMENTAIRES	O		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Remarques sur la règle d'indépendance des exercices :

Charges :

- . Déduction de charges sur exercices antérieurs pour un total de 2670.75€.
- . Constatation de créances impayées (Mécénats divers), non précédemment provisionnées, pour un montant total de 14825.00€ :
- Dont :
 - Deux créances totalisant 14000.00€ en lien avec l'exercice 2015-2016
 - Une créance de 800.00€ en lien avec l'exercice 2016-2017

Produits :

- . Intégration de produits sur exercices antérieurs pour un total de 314.00€.
- . Compte "Subvention exceptionnelle Ville de Calais"
Perception le 27 décembre 2017 d'une subvention exceptionnelle de 15600.00€ versée par la Ville de Calais dans le cadre du contrat de délégation de service public entre la Ville de Calais et la SAS Le Touquet's pour l'exploitation du Casino de Calais.
Subvention attribuée pour la mise en œuvre de projets et d'actions en lien avec l'activité de l'association (éducation sportive, encadrement de la pratique sportive, le financement de matériels nécessaires à ces activités etc...)
La convention de subventionnement en date du 7 novembre 2017 rattache cette somme à la saison sportive 2016-2017.

Les comptes annuels au 30/06/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages

4 à 5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	3 045		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & info., mobilier					
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	3 045		
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			15
		Prêts et autres immobilisations financières	1 450		450
		TOTAL IV	1 450		465
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 495		465

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.			3 045	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
Mat.bureau, info., mob.						
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			3 045	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés			15	
		Prêts & autres immob. financières		1 700	200	
		TOTAL IV		1 700	215	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				1 700	3 260	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 045			3 045
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 045			3 045
TOTAL GENERAL		3 045			3 045

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport						
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une procédure est actuellement en cours auprès du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale pour un montant initialement contesté de 24753€ réclamé par l'URSSAF dans le cadre d'un contrôle portant sur les années 2011 et 2012.

Après actualisation et le prononcé d'un jugement en date du 29 juin 2018, seul un point demeure litigieux. A ce jour, date d'édition des comptes annuels, dans l'attente de prochains débats auprès du Tribunal, seule une somme de 5512€ reste concernée. Aucune provision n'est toutefois constituée.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)					
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	528.65	182.91	528.65	182.91
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	528.65	182.91	528.65	182.91

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	200		200
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	189	189	
	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers			
Groupe et associés (2)	42 489	42 489		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 070	4 070		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		46 948	46 748	200
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 070
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 070

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 375
Disponibilités	
TOTAL	16 375

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		18 037	18 037		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		31 131	31 131		
Personnel & comptes rattachés		2 604	2 604		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		2 074	2 074		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, taxes & assimilés		1 231	1 231		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		3 724	3 724		
Dette représentative des titres empruntés		5 000	5 000		
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		63 801	63 801		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 488
Dettes fiscales et sociales	1 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 610
TOTAL DES CHARGES À PAYER	5 709

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET CANUT MIZON

150 BD LAFAYETTE

62100 CALAIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 640	4 032
Total	5 640	4 032

LES EFFECTIFS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

LES EFFECTIFS

	30/06/2018	30/06/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Divers	5.96	5.70
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Charges FFBB - Comité départemental	100	
Charges FFBB - Ligue Nord / Pas de Calais	966	
Charges CD 62	258	
Restitutions diverses charges exceptionnelles Act.Basket-Ball	-569	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	139	
Charges / Exercice antérieur - Frais postaux 05.2017 & 06.201	98	
Charges / Exercice antérieur - 15.06.2017- Carburant	92	
Charges / Exercice antérieur - IK 06.2017	1 125	
Charges / Exercice antérieur - 10.10.2015 - Com.agent joueur	1 356	
VNC - DPG - Logement 33 Bld Lafayette à Calais	730	
VNC - DPG - Logement 26 Rue Descartes à Calais	450	
VNC - DPG - Perte / Logement 77 Rue Denis Papin	520	
Frais litige propriétaire logement 33 Bld Lafayette à Calais	1 646	
Annulation chèques divers		176
Solde compte fournisseur CBS		224
Produits / Exercice antérieur - 2016/2017 - Caisse péréquation		314
Rembt DPG - Logement 33 Bld Lafayette à Calais		730
Rembt DPG - Logement 26 Rue Descartes à Calais		450
TOTAL	6 911	1 894

TRANSFERTS DES CHARGES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Avantages en nature logements	2 934		
TOTAL	2 934		

COMMENTAIRE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Inscription au bas du compte de résultat des mouvements suivants :

1.

Contributions volontaires

. Compte 8610000

Dons en nature de biens

1469.09€ pour la période 2017/2018

1582.04€ de frais exposés par les bénévoles et non remboursés par l'association pour l'exercice 2017

. Compte 86200000

Dons en nature de services : 2386.00€ pour la période 2017/2018

. Compte 86251000

Frais de déplacements exposés par les bénévoles et non remboursés par l'association pour l'exercice 2017:
4052.31€

2.

Produits

. Compte 87000000

Produits bénévolat pour 5634.35€ soit 1582.04€ + 4052.31€

. Compte 87000000

Produits prestations en nature pour 2386.00€

. Compte 87500000

Produits dons en nature de biens : 1469.09€

CABINET MIZON AUDIT

150, BOULEVARD LAFAYETTE
62100 CALAIS

Tel : 03 21 46 09 99

Fax 03 21 46 61 99

E-mail : cabinet.mizon@wanadoo.fr

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE DOUAI

LE

ASSOCIATION CALAIS BASKET

RUE DU HAVRE

62100 CALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/06/2018

A l'assemblée générale des adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de développement sanitaire du littoral relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- L'annexe décrit avec précision le suivi d'un litige avec l'URSSAF non provisionné à ce jour. La condamnation pour 5 512 € fait l'objet d'un recours gracieux et l'association a bon espoir, ce qui implique que cette somme ne soit pas provisionnée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients telles que prévues à l'article L.441-1-1 et D.441-4 du code de commerce n'ont pas été mentionnées dans votre rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Calais, le 30 Novembre 2018

SARL MIZON AUDIT
Commissaires aux Comptes
Mizon François

